

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de l'ONU en 2018 explique bien qu'il faut réduire les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> de 50 % d'ici 2030 et viser zéro émission nette d'ici 2050. Accepter le projet GNL c'est assurer que ces objectifs ne seront jamais atteints. Plus que jamais, c'est le moment de faire la transition vers une économie durable et verte avant d'atteindre un point de non-retour. La construction de pipelines causerait une importante augmentation de gaz à effet de serre (environ 50 mégatonnes de CO<sub>2</sub> par an), polluerait les environnements naturels par lesquels il passe avec des dégâts inévitables, violerait les droits des Premières Nations par le passage du pipeline sur leurs terres et augmenterait le stress sur la faune marine du fleuve Saint-Laurent qui est déjà en danger de disparition. Tous ces désavantages pour un profit à court terme, puisque c'est sur le dos d'une source d'énergie non renouvelable et polluante que le Canada et le reste de la planète cherche à éliminer au cours des prochaines décennies. Le BAPE doit donc s'opposer au projet GNL afin de défendre l'environnement et les droits des Premières Nations canadiennes.

Julien Claveau